

# Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

# Montréal



## ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

### DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes signifié par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont-La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 2 septembre 2014, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'occupation du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment situé au 5730, 10<sup>e</sup> Avenue, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 12 août 2014

---

Patrick Martel

Secrétaire d'arrondissement substitut